

Bureau Local Force Ouvrière Pénitentiaire CP MEAUX CHAUCONIN



Un Vendredi plutôt animé avec pas moins de trois feux de cellules de la part de nos pensionnaires.

Commençons cette journée banale par une mutation de cellule d'un de nos hôtes, arrivé devant « SON » nouveau lieu de vie c'est le drame !

Selon les dires de ce profil plutôt instable il aurait souhaité une cellule neuve, repeinte à son goût, sans oublier un surveillant à son crochet.

RESULTAT IMMEDIAT, IL BLOQUERA LA PORTE DE SA CELLULE AVEC SON MATELAS ET METTRA LE FEU GRATUITEMENT POUR UN NOUVEAU CAPRICE !

A peine une demi-heure après, un nouveau feu de cellule est confirmé au quartier disciplinaire. Cette fois-ci le but de ce détenu est sûrement d'étoffer son palmarès avec le terme : PYROMANE.

Vu son état de santé, il sera extrait vers le CH de Meaux escorté de 3 agents, le médecin demandera une hospitalisation immédiate. Nos collègues de la Police de Meaux prendront le relais pour surveiller cet énergumène, sans savoir ce qui les attend.

POUR LA SECONDE FOIS EN MOINS DE 15 JOURS IL TENTERA DE S'EVADER NON PAS PAR LE PLAFOND MAIS EN ASSENANT PLUSIEURS COUPS VIOLENTS AU POLICIER, IL NE RECLERA DEVANT AUCUNS MOYENS POUR ATTEINDRE SON OBJECTIF !

Terminons cette belle journée par un ultime feu de cellule à nouveau au quartier disciplinaire contre lequel les agents du service de nuit devront faire face.

CE DETENU ARRIVE IL Y A PEINE 48 HEURES SUITE A UN TRANSFERT MOS, AVAIT DEJA FAIT PARLER DE LUI A PEINE SON PIED POSE AU SOL EN BLESSANT DEUX COLLEGUES, CELA N'A SUREMENT PAS SUFFIT IL REMET A NOUVEAU LA VIE DES AGENTS EN PERIL.

Pour son plus grand plaisir, il bloquera durant de longues minutes la serrure de la grille intérieure pour ensuite rendre les armes se sentant sûrement en danger.

Malgré le peu d'agent présents, notre incendiaire sortira indemne de sa cellule en remerciant les agents par des insultes.

Le Bureau Local Force Ouvrière félicite les agents qui ont fait preuve de sang-froid, de professionnalisme, de courage sur ces différentes interventions.

Le Bureau Local Force Ouvrière demande des sanctions à la hauteur des actes, commis par ces 3 personnes détenues.

Le Bureau Local Force Ouvrière
Le 24 Septembre 2019